

## DOSSIER ARTISTIQUE



*Photographie : Pascal Boudet / Affiche : Laurianne Marié*

-Version "Hors les murs" en établissement scolaire, pour les salles vides. (Salles de classe, réfectoires, salles polyvalentes, gymnases,...)

-Version "Plateau" pour les théâtres équipés.

**Et si nous pouvions juger le harcèlement scolaire dans un tribunal ?** Imaginons un procès, historique, où le harcèlement scolaire, en personne, comparaît devant ses victimes : les enfants, adolescents et adultes de différents établissements scolaires. Cet "individu" dangereux aux multiples facettes mérite un jugement spectaculaire. 2 comédiens, 19 personnages et autant de sweats à capuche ne seront pas de trop pour mener à bien cet incroyable procès.



© Laurianne Marié

## **PUBLICS CIBLES**

**"Tous les jours"** est une création théâtrale à destination des personnes concernées, de près ou de loin, par le harcèlement scolaire. Les **parents d'élèves** et les **élèves**, les **équipes pédagogiques**, les **personnels d'éducation**, les **adultes** travaillant dans les établissements scolaires et plus généralement dans l'éducation nationale, ainsi qu'à **toutes les personnes qui côtoient des jeunes scolarisés**. Pour ce qui est des élèves, cette écriture s'adresse plus particulièrement aux jeunes à partir de la sixième. En dessous de cet âge, il nous paraît difficile de comprendre le concept de « procès », ainsi que la terminologie employée et l'écriture qui n'est pas une écriture à proprement dite "Jeune public". Le spectacle ayant plusieurs niveaux de lecture et de réflexion, il s'adresse vraiment autant aux adultes qu'aux jeunes, si ce n'est plus encore aux adultes.

## LE PROPOS

### L'écriture du projet

Pour écrire cet acte théâtral nous nous sommes appuyés sur différents témoignages et sur une recherche documentaire (livres, articles, dossiers, ...). Durant le 1<sup>er</sup> semestre 2021, nous avons **rencontré élèves, professeurs, CPE, principaux d'établissements, surveillants**, afin de nourrir notre écriture et nos recherches. Nous avons rencontré également des spécialistes en lien avec le harcèlement scolaire tels que **des psychologues, des journalistes intervenants, des membres d'associations** et également des **parents d'enfants harcelés et d'anciens harcelés**.

### Note de mise en scène et d'écriture

L'idée est donc de jouer le procès du harcèlement et non d'un harceleur. Cela permet de passer en revue différents cas de harcèlements et de traverser les époques sans développer un cas précis. **Le personnage du « harcèlement » ne sera pas présent à son procès** afin ne pas lui attribuer de visage ni de genre. Cela nous permet d'insinuer qu'il peut être n'importe qui et avoir le visage que chacun ne veut lui donner.

**Nous sommes deux comédiens à jouer dans cette création. Nous jouons donc chacun plusieurs rôles.** En particulier les rôles des avocats. L'avocat des parties civiles, pour défendre, bien entendu, les victimes. Mais aussi l'avocat de la défense, défendant le harcèlement et l'avocat général représentant la société. Loin d'une vision manichéenne, il est important pour nous de nuancer les points de vue et de développer le fait qu'il n'y ait pas d'un côté des méchants et de l'autre des gentils. Car tout n'est pas si simple, on ne condamne pas sans empathie et sans comprendre.

Les comédiens joueront également des victimes, des témoins, des experts, le juge, un journaliste, ... Un changement rapide de sweat-shirt à capuche permettra, au-delà du jeu d'acteur et de composition, de changer de rôle.

En passant par **la forme d'un procès de cour d'assise**, nous pouvons ainsi **aborder le harcèlement sous tous les angles**. Le blâmer comme tenter de le comprendre. Prendre du recul et ainsi faire réfléchir.

Le tout sur un ton ludique et décalé qui permet de ne surtout pas faire la morale. En personnifiant le « harcèlement » nous rappelons que celui-ci ne naît pas tout seul, mais qu'il est initié par des individus.

Les avocats des deux parties permettent un dialogue, une confrontation des idées et des avis.

© Pascal Boudet





## VERSION “HORS LES MURS” en établissements scolaires, pour les salles vides



© Laurianne Marié

### Présentation de la représentation et du site de jeu

Les élèves au sein de leurs établissements, ou ailleurs, sont invités à venir assister à une intervention théâtrale sur le thème du harcèlement scolaire.

**Nous jouons dans toutes les salles possibles des écoles, collèges et lycées, de tailles différentes suivant la jauge : salle de réunion, auditorium, salle de classe, gymnase, réfectoire, ...**

### Déroulement de la représentation

Une fois qu'il.elle.s ont été convié.e.s à s'asseoir à des places précises dans l'espace, **les élèves vont assister et participer à un procès “théâtralisé”** : celui du harcèlement scolaire.

Ils seront répartis par les comédiens à leur arrivée dans la salle de cette manière : certain.e.s seront les juré.e.s, un.e autre sera greffier.e et les autres seront spectateurs et spectatrices d'un procès d'assise. Ils seront en tous les cas répartis tout autour et dans l'espace de jeu.

Les spectateurs n'auront pas à prendre la parole, cette scénographie/mise en scène permet principalement de les intégrer à l'intervention et qu'ils deviennent acteurs (passifs) de ce qui se joue devant eux.

**Ainsi il n'y aura pas d'espace réservé aux comédiens ni d'espace réservé au public. Tous seront dans le même espace. Comme dans un tribunal.**

**Nous tenons à ce que les élèves ne soient pas au courant de ce dispositif scénographique avant leur arrivée au spectacle pour qu'il y ait un peu de surprise.**

## Le décor et les costumes

Le parti-pris au niveau des décors de cette création, est de faire fonctionner au maximum **l'imagination des spectateurs**. Ainsi nous n'utilisons que des tables et chaises déjà existantes dans les salles de classes. Que ce soit pour la barre du tribunal, comme pour le banc des avocats et des juges ou bien encore la table du greffier.

Pour le choix des costumes de ce spectacle ; étant donné que nous sommes **deux à jouer 19 personnages** nous changeons de sweats à capuche pour changer de rôle. Les différentes couleurs des sweats sont choisies d'après les personnalités des personnages et de leurs habits de fonction. Par exemple, pour symboliser les robes des avocats et du juge, nous portons un sweat noir ample avec une pièce de tissu blanche à l'encolure.



© Laurianne Marié

## Pourquoi jouer au sein des établissements ?

L'idée première est de se rendre dans les établissements scolaires. Là où le harcèlement se répand.

En jouant sur le lieu scolaire, **nous souhaitons amener plus de force à notre propos. Nous voulons les surprendre « chez eux »**, dans leur établissement.

Le projet n'est pas simplement que les élèves assistent à un spectacle pour découvrir ce qu'est le théâtre, mais il s'agit bien d'une prise de parole au sujet du harcèlement scolaire pour apporter notre pierre à l'édifice. Le théâtre étant là juste un outil de parole pour tenter de faire réfléchir autrement sur le sujet.

## VERSION “PLATEAU” pour les théâtres équipés



© Pascal Boudet

Une version “Plateau” existe afin de pouvoir accueillir davantage de spectateur.trice.s. Avec un espace gradiné il est possible de monter à 400 ou 500 personnes. Alors qu’avec la version “Hors les murs” en salle vide, la jauge maximum au sol sur chaises est de 80 personnes.

**La version “Plateau” permet également d’ouvrir cette création au “Tout public” pour les lieux qui le souhaitent. Et enfin, la version “Plateau” propose une création lumière, une scénographie immersive, un décor et la sonorisation de la voix des comédiens en soutien.**



## Le décor et la scénographie

Le décor est composé de bois et d'acier. Deux pupitres d'avocats se font face. En fond de scène face au public, les jurés, l'avocat général et le président du tribunal siègent derrière un long pupitre de bois. A l'arrière encore, se tient un long porte-manteau de bois et d'acier qui accueille les 19 sweats-shirts servant à changer de personnages à la vue du public. La barre du tribunal est faite d'acier. Au dessus de l'assistance pendent des dizaines de sweat-shirts de couleur, symbolisant les victimes.

Comme dans la version "Hors les murs", la version "Plateau" accueille les spectateur.trice.s face à l'espace scénique, mais aussi sur le plateau sur les côtés ainsi que quatre personnes aux places des jurés.



© Dessin de la scénographie : Laurianne Moré

## EXTRAITS DU TEXTE

### Extrait 1

(...)

**Maître Flantier (*avocat des parties civiles*)** : Bonjour monsieur le président. J'ai en effet l'immense honneur de défendre les victimes du harcèlement scolaire. Toutes les victimes. Je savais, lorsque j'ai accepté de défendre ces trop nombreuses victimes que la tâche serait difficile tant le harcèlement scolaire est insidieux, pervers et manipulateur. Apparemment, l'avocat de l'accusé a fait le choix d'une défense toute aussi perverse, insidieuse et manipulatrice. C'est regrettable.

**Maître Coutard (*Avocat de la défense*)** : Ce qui est regrettable, maître Flantier, c'est votre vision des choses profondément simpliste, voire manichéenne. Vous voulez faire de mon client le bouc émissaire de ce procès, sans essayer de réfléchir, ni comprendre, voilà ce qui, pour moi, est insidieux !

**Maître Flantier** : Continuez de jouer avec les mots, maître. Vous vous enfoncez ! Des millions de victimes attendent des réponses. Vous ne devriez pas prendre ce procès à la légère. Vos petites phrases portent atteinte à l'appareil judiciaire. Il serait bon, pour vous, comme pour nous, que vous incarniez votre fonction avec intelligence. J'espère qu'en entendant les victimes, le tribunal reconnaîtra toutes ces violences. Monsieur le président, mesdames et messieurs, depuis que le harcèlement existe ce sont plusieurs millions de victimes qui ont souffert, souffrent et souffriront si nous ne l'arrêtons pas. C'est à ces millions de victimes que nous devons justice, c'est à ces millions de victimes qu'il va falloir répondre, car, personne pour le moment ne les écoute. Personne, pour le moment, ne prend soin de les entendre.

**Président du tribunal** : Eh bien, justement maître, nous sommes là pour entendre tout le monde. Je vous propose d'écouter les victimes.

**Victime 01** : Adel, 17 ans. Je n'ai jamais osé en parler. Je n'y arrivais pas. J'avais honte. C'était tous les jours. A peine entré dans la cour j'entendais des moqueries. Sur mon physique, mes cheveux ou mes vêtements. J'avais pas les bonnes marques. J'avais pas les bonnes chaussures. J'avais pas le bon sac. Mes parents n'avaient pas d'argent pour ça. Ça faisait rire tout le monde. J'étais seul.

**Victime 02** : Je m'appelle Camille et j'ai 16 ans et demi mais pour eux, j'étais La grosse vache ! J'ai essayé d'en parler à la vie scolaire mais j'ai eu l'impression que pour eux c'était pas grave, ils m'ont dit qu'il fallait pas faire attention, que c'était des trucs d'ados idiots etc... Au bout de 3 ou 4 mois j'ai commencé à sécher les cours. J'avais envie de disparaître...Je me disais qu'ils avaient raison, que j'étais juste une grosse vache.

(...)



## Extrait 2

(...)

**Maître Coutard** : Et vous Monsieur Dutertre, vous n'avez rien fait. Vous étiez là, et vous n'avez rien fait. Vous vous êtes tu. Vous avez eu peur ou vous n'avez pas voulu prendre position. Vous n'êtes qu'un spectateur. Monsieur Dutertre combien êtes-vous dans votre classe?

**Témoin ado** : Bah euh... 28 ou 29...

**Maître Coutard** : 28 ou 29 ?!

**Témoin ado** : 29

**Maître Coutard** : 29 ! Donc si j'enlève le défenseur ? 29 moins 1 monsieur Dutertre, ça fait combien ?

**Témoin ado** : Bah...28

**Maître Coutard** : Si j'enlève, les 2 supporters ? On arrive à combien ? Alors Monsieur Dutertre, 28 moins 2 ? Alors ?! Mais répondez mon vieux !

**Président** : Mais enfin Maître Coutard, on se moque de vos calculs, nous ne sommes pas en cours de mathématiques ! Cessez de harceler ce pauvre témoin !

**Maître Coutard** : Oui oui, vous avez raison monsieur le président. Monsieur Dutertre, ça fait 26 ! J'enlève la victime. Il nous reste 25 personnes. Cela fait donc 25 personnes. 25 personnes qui ne bougent pas. Ils entendent, ils voient mais ne bougent pas. 25 spectateurs donc. 25. Monsieur Dutertre, pourquoi n'avez-vous rien dit?

**Témoin ado** : Bah... Je ne suis pas une poucave...

**Maître Coutard** : Pardon ? Une ?

**Témoin ado** : Poucave euh...

**Maître Coutard** : Poucave ? Ha tiens. Et comment vous écrivez ça Monsieur Dutertre ?

**Président** : Mais enfin Maître Coutard, laissez l'orthographe tranquille, nous ne sommes pas en cours de français. Cessez de harceler ce pauvre témoin !

(...)

## ÉQUIPE DE CRÉATION

**Jeu et écriture** : Sébastien Lazennec et Antoine Meunier

**Création sonore** : Julien Leguay

**Création lumière (Version Plateau)** : Simon Rutten

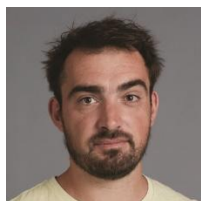
**Photographes** : Pascal Boudet, Julien Leguay, Laurianne Marié

**Diffusion, production, administration** : Emilie Métris

**Communication** : Laurianne Marié



**Sébastien Lazennec** : En parallèle d'une formation "classique" de comédien au **conservatoire d'Art dramatique** (Le Mans) puis à "L'école du Passage" (Paris) avec **Niels Arestrup et Alexandre del Perugia**, Sébastien Lazennec signe sa première mise en scène à 18 ans: «Classe terminale» de Obaldia. Dès 1992, il co-fonde et co-dirige la Cie Utopium théâtre et sa structure **Utopium productions** pendant 25 ans. Ce qui l'amènera à faire le tour de l'Europe avec ses créations théâtrales. En 2006, pour affirmer une identité artistique plus personnelle, il crée le **collectif Grand maximum** et travaille avec des comédiens non professionnels, puis, en 2013, il fonde la Cie Déjà avec Antoine Meunier. En 2018, Utopium théâtre s'arrête et Utopium productions fusionne avec la Cie Déjà pour devenir **Groupe Déjà**. Groupe Déjà est dirigé par Sébastien et regroupe toutes ses créations. Depuis 1992, Sébastien n'a cessé de se former, que ce soit en théâtre avec **Jean-Christophe Meurisse**, en clown avec **Michel Dallaire, Catherine Germain, Tom Roos**, en cascade avec **Stéphane Filloque** ou encore il y a quelques années avec **Didier Lastère et François Chaumette**. Il a également signé plusieurs mises en scène pour "Thé à la rue", "Micro Focus"... Ses créations explorent des moments de vie, confrontent la mélancolie et l'humour, le vrai et le faux, l'absurde et le réaliste, l'ordinaire et l'extraordinaire, l'humain.... En parallèle et depuis 1993, il n'a cessé de travailler pour l'audiovisuel en tant qu'acteur (Premier et second rôles dans des courts métrages, voix pour lecture de roman audio, rôles dans films institutionnels et publicités TV, seconds rôles téléfilms France2, France3...)



**Antoine Meunier** : Après avoir tenté plusieurs cursus : psychologie, histoire, éducation spécialisée, ... en 2008, il se l'avoue : ce qui l'intéresse c'est le théâtre. Il co-fonde la même année la **Cie A Brûle pour points**, à Angers. Il participe à de nombreux projets artistiques collectifs tels que «Gares folies» au Creusot et de nombreuses actions menées par «**La rue du milieu**» en **Maine et Loire**. Il met également en scène et écrit pour des ateliers théâtre enfants et adolescents gérés par la Cie du Thé à la rue. En 2012 il intègre **Utopium théâtre**. Pour lui, l'art, en plus de devoir être accessible à tous, doit alerter, créer l'échange et être une soupape de décompression pour le public. En bon utopiste, il pense que la culture favorise le vivre ensemble. Il aime à croire qu'on peut même ne pas se prendre au sérieux...

## GROUPE DÉJÀ

### La compagnie

Ouvert à l'exploration des écritures et des esthétiques contemporaines, mais aussi à la transversalité des formes et aux mélanges des genres, **Groupe Déjà** conçoit des spectacles où se croisent théâtre, gestes, idiotie, objets manipulés, musique, humour, philosophie, sens et non-sens.

Partisan d'un théâtre qui cherche son lieu en fonction de son projet, Groupe Déjà ne se revendique ni du théâtre de salle, ni du théâtre de rue, mais du théâtre tout court.

Groupe Déjà est né en 2013 mais est le fruit d'un travail de création, d'écriture et de tournées entamé en 1992 par son responsable artistique, **Sébastien Lazennec**, qui rassemble autour de ses projets, une équipe d'artistes et de techniciens d'horizons divers.

Le travail d'écriture des dernières créations est élaboré en étroite collaboration avec **Antoine Meunier**, complice artistique.

Les créations de Groupe Déjà explorent des moments de vie, confrontent la mélancolie et l'humour, le vrai et le faux, l'absurde et le réel, l'ordinaire et l'extraordinaire, l'humain....

Sur le fond, Groupe Déjà aime à questionner nos solitudes et nos façons de vivre ensemble. Sur la forme c'est le rapport au public et le détournement des codes du théâtre qui intéressent Groupe Déjà.

© Pascal Boudet







**Artistique :**

Sébastien Lazennec

06 07 32 35 77 - [lazennec@groupepejea.com](mailto:lazennec@groupepejea.com)

**Production, Administration, Tournées :**

Emilie Métris

06 72 90 12 37 - [ecrire@groupepejea.com](mailto:ecrire@groupepejea.com)

**Communication :**

Laurianne Marié

06 65 13 45 15 - [communication@groupepejea.com](mailto:communication@groupepejea.com)

**Coordonnées de la structure :**

Groupe Déjà

35 rue de Degré - Hall A - Appt 303

72000 le Mans - Sarthe – France

[www.groupepejea.com](http://www.groupepejea.com)

Licences L-R-2021-011025 et L-R-2021-011026

Code APE : 9001 Z

Siret : 399 392 570 000 61



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Groupe Déjà est conventionné avec l'État** - Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Pays de la Loire.

**Groupe Déjà est conventionné avec le Département de la Sarthe et la Ville du Mans.**

**Groupe Déjà est soutenu par :**

- La Région des Pays de la Loire pour son fonctionnement, ses projets de création et sa diffusion.

- L'État - DRAC des Pays de la Loire pour ses actions territoriales.

**Groupe Déjà est adhérent au SCC** (Syndicat des compagnies de cirque et de création).